

Les marchés des biffins : une solution, pas un problème !

À la rentrée 2014, la ville de Bagnolet a été le théâtre d'une crise qui attire les médias¹ et préoccupe sa population : le regain de l'invasion chaotique de l'espace public par environ 500 biffins sans place et leurs milliers d'acheteurs, contraints de vendre et d'acheter « à la sauvette », dans le cadre de marchés inorganisés, leurs marchandises de récupération.

Marchés à la sauvette qui ne datent pas d'hier, puisque les abords des puces de Montreuil, mais aussi de Porte de Vanves ou de Porte Montmartre attirent depuis de nombreuses années des personnes déshéritées, qui tentent d'y vendre, régulièrement ou occasionnellement, ce qu'ils possèdent ou ont glané. Cette activité, la biffe, qui peut aussi bien être un expédient qu'un véritable métier, est cependant interdite, ou plutôt empêchée : dans la mesure où ces personnes n'ont pas accès, comme n'importe quel pucier, brocanteur ou locataire de place sur un vide grenier, à une place pour vendre, elles sont contraintes de s'installer en des lieux inappropriés. Loin de chercher à régulariser cette activité spontanée de personnes exclues, et donc à pacifier ces zones en créant de l'emploi, les mairies concernées ont tenté de réprimer le phénomène depuis de nombreuses années : la police chasse, arrête, confisque sans inventaire et détruit les marchandises des biffins sans place depuis maintenant dix ans. Et, dans le même temps, les marchés à la sauvette, loin de disparaître, se sont multipliés (à Belleville-Couronnes, à Barbès-La Chapelle...), et la fréquence en a augmenté (on vend le mardi et vendredi à Belleville, les mercredi et samedi à Barbès, le vendredi aux portes Montreuil et Montmartre, de jour mais aussi de nuit).

Au mois de février 2014, une nouvelle étape a été franchie dans le renforcement de cette politique répressive, avec la création de la ZSP à porte Montreuil. Mesure-phare de cette politique : en août 2014, il a été décidé de fermer purement et simplement la rue (passerelle Lucien Lambeau). D'où le déplacement immédiat des vendeurs vers la commune frontalière de Bagnolet, de la passerelle Lucien Lambeau au square Eugène Varlin, le long des fenêtres de la CNAM, et sur le parking des puces les jours où celles-ci n'ont pas lieu, mais où les biffins viennent vendre désormais. On passe ainsi d'un lieu inadapté et interdit à un autre - simple glissement qui occasionne, au gré des interventions des forces policières, des mouvements de foule, des scènes de harcèlement, l'abandon de nombreuses marchandises au sol... Rendant sales et impraticables les équipements publics, et particulièrement pénibles la vie et le travail dans ces espaces. Dès septembre, des riverains de Bagnolet résidant au quartier des Coutures manifestaient pour dénoncer le « malaise et l'insécurité » des lieux, et demander « des CRS contre les vendeurs à la sauvette ». L'élargissement de la ZSP à leur commune leur a ainsi été accordé. Le 11 octobre, c'est au tour de riverains du 20^{ème}, accompagnés d'élus locaux, de se rassembler pour exprimer le même ras-le-bol. Au même moment, certains articles sur cette crise ont fait du manque de moyens financiers à investir dans la répression la principale cause de cette crise à Bagnolet.

Bref, on a à nouveau réagi dans le même sens, prôné la même politique répressive - alors même que, à Bagnolet, on en subissait les conséquences néfastes. Submergée par les flux générés par le XXI^e, la ville n'a eu d'autre solution que de demander les moyens de pouvoir, à

¹ Voir notamment les articles de Libération

(http://www.liberation.fr/politiques/2014/10/02/bagnolet-demange-par-ses-puces_1113661), de Slate.fr (<http://www.slate.fr/story/92461/bagnolet-nouvelle-fiction-francaise>) ou le reportage de France 3 (<https://www.youtube.com/watch?v=nOc4uyfSvuU>).

son tour, déplacer le problème, et reporter son traitement dans le temps. C'est ainsi que le jeu du chat et de la souris se remet en place....

Les biffins chassés de la zone des puces de Montreuil refluent en ce moment vers d'autres zones du XXe (comme ci-contre, à Belleville) ou du XVIIIe (Barbès, porte Montmartre). Contraints de vendre dans des espaces déjà saturés et donc d'autant plus chaotiques, à des horaires plus discrètes ou plus fréquentes (le mardi, et même la nuit...), ils subissent un regain de précarisation.

*Les biffins aussitôt déplacés
à Belleville (bd de la Vilette, oct. 2014)*



Le problème a été simplement déplacé, une fois de plus, comme tout au long de la précédente mandature. En 2006 et 2010, les riverains manifestaient déjà à Bagnolet et dans le 20e, et les biffins s'associaient déjà pour demander leurs droits (Sauve-qui-peut, Collectif de soutien aux biffins sans place...). Quand sortira-t-on de ce cercle vicieux ?

Le maintien de cette ligne répressive, l'absence de courage politique et de volonté de changement, est une attitude irresponsable qui, loin de résoudre le problème, l'aggrave. En effet, la répression ajoute aux souffrances des biffins (arrestations, harcèlement, saisie de leurs marchandises) et, en augmentant leur précarité, augmente leur besoin de vendre et leur exposition à l'exploitation. Elle ajoute aussi aux souffrances des riverains et des commerçants (saleté, espaces saturés, fermés ou bouclés par la police, scènes de violences permanentes), ainsi qu'aux tensions politiques et aux inégalités territoriales (les communes de l'Est parisien et francilien ne sont-elles pas censées travailler « ensemble » dans le Grand Paris, et non les unes contre les autres, se renvoyant la balle indéfiniment ?)

Or les nuisances occasionnées par les marchés à la sauvette et leur répression cesseraient, si ceux-ci faisaient l'objet d'un véritable travail d'organisation et de régulation – si ceux-ci cessaient, précisément, d'être « à la sauvette ». Si, comme les biffins récupérateurs-vendeurs le demandent depuis de nombreuses années, des lieux leur étaient attribués, où chacun aurait sa place ; où la présence de poubelles, de toilettes et des services de propreté municipaux permettrait de tenir les lieux propres ; où les marchandises pourraient être vérifiées pour éviter la confusion fallacieuse entre biffe et recel ; où l'encadrement par des professionnels du métier de la biffe et des travailleurs sociaux permettrait aux biffins de mieux gérer leur activité et leurs éventuels problèmes personnels. Autrement dit, si les biffins jouissaient des mêmes droits que tous les autres acteurs économiques, comme sur les autres types de marchés organisés (alimentaires, brocante, vide-greniers...) S'ils jouissaient, à vrai dire, des mêmes droits que tous les citoyens, dont les diverses activités, économiques ou non, sont régulées afin de ne pas porter préjudice aux autres citoyens.

S'il n'y avait des lieux réservés aux marchés alimentaires, et un service de nettoyage municipal après chaque marché, les tonnes de marchandises et de débris que cette activité génère seraient répandues chaotiquement sur l'espace public. Pourtant, qui songerait à interdire la vente de produits alimentaires, plutôt qu'à en organiser sagement l'activité ? S'il n'y avait de squares pour enfants où ceux-ci peuvent jouer sans créer de nuisances sonores, sans envahir la chaussée et mettre en danger leur vie ainsi que celle des autres, songerait-on à leur interdire de jouer, plutôt qu'à remettre en question l'aménagement urbain et la politique de la ville ?

Un marché alimentaire montreuillois, après le départ des vendeurs, avant le passage des services de propreté municipaux. Quelle mairie songerait à laisser les lieux en l'état ?



Ce travail de répartition et d'organisation des activités sur l'espace public, pour le bien et l'égalité de ses acteurs, c'est le travail politique même, c'est celui de nos élus. C'est ce travail qu'ils ne font toujours pas pour les biffins, alors même qu'ils reconnaissent qu'il faut promouvoir la « création d'espaces de vente régulés » (Missika), des « espaces dans tout Paris » (Mées), « en accord avec les associations », afin que cesse cette « chasse aux pauvres » (Simmonet). Au dernier Conseil de Paris, dont sont issues ces citations, élus Verts, PG, PS et exécutif convenaient de cette nécessité d'ouvrir des « espaces régulés », pour proposer des « solutions concrètes » « aux parisiens et aux biffins » (Missika). Or, concrètement, c'est à l'extension de la ZSP, au déplacement des biffins, que l'on assiste de nouveau aujourd'hui ; va-t-on continuer à leur dénier le droit à la ville, au travail, à la sécurité ? À maintenir l'activité de personnes déjà précaires dans la précarité ? Comment peut-on, lorsque l'on note, comme Mme Calandra à ce même Conseil, que « ce n'est pas une vie » que de vendre dans ces conditions, ne pas proposer de meilleures conditions - alors même que l'on reconnaît aussi que le sujet est débattu « depuis 2009 » ?

L'organisation des marchés des biffins est possible et elle existe. C'est le cas au Carré des biffins à Porte Montmartre, géré par l'association Aurore depuis 2009 ; à l'espace de produits issus de la récupération à Porte Didot depuis 2010 ; au Marché des biffins, géré par AMELIOR à Montreuil depuis 2013. Sur ce terrain, notre association n'a à déplorer aucun problème d'insécurité ou de malpropreté ; il convient aux biffins comme aux acheteurs sans être à proximité des Puces, et réalise un important recyclage par le marché de l'occasion. Ces marchés ont démontré par le fait qu'il est possible de s'organiser sagement ; leur nombre est cependant trop limité pour satisfaire à la demande, et leur multiplication est nécessaire.

C'est donc le moment de sortir de ce cercle vicieux qui tourne depuis tant d'années : de se tourner vers l'organisation de marchés des biffins, plutôt que de renforcer leur répression. De même que les communes réservent des espaces et des horaires pour des marchés alimentaires, des vide-greniers, des brocantes, appréciés par les riverains, elles peuvent organiser des marchés des biffins, qui apportent un service de proximité et une animation de l'espace public

tout à fait appréciés lorsqu'ils sont distingués des nuisances de ces marchés à la sauvette que génèrent les politiques répressives.

Outre ces raisons de sécurité et de tranquillité publique, de bien-vivre ensemble, il faut aussi voir que ces marchés des biffins créent de la richesse, réduisent les déchets à la source et renforcent la solidarité en mettant des biens peu chers sur le marché de l'occasion. Ce sont, typiquement, des « emplois verts », favorisant l'inclusion et l'économie circulaire à une échelle locale. On tient là, non seulement le moyen de résoudre des problèmes locaux depuis trop longtemps exacerbés, mais également de répondre à des défis économiques et environnementaux majeurs pour notre temps. Les marchés des biffins ne sont pas seulement un problème que l'on peut résoudre, à condition de distinguer répression et organisation. Ils sont une véritable chance pour l'économie, la solidarité, l'écologie.

Association AMELIOR
Octobre 2014



Manifestation AMELIOR-Sauve qui peut devant l'Hôtel de Ville de Paris (sept. 2014)